

# SITUATION DE L'ARMÉE DE TERRE

## automne 2014

Le chef d'état-major de l'armée de terre, comme son prédécesseur l'année dernière, a aimablement convié le président et le secrétaire général du G2S à assister au Grand rapport de l'armée de terre (GRAT 2014), événement désormais annuel qui permet d'expliquer aux « commandeurs » et chefs de corps, ainsi qu'aux « consuls » et autres responsables, la situation de l'armée de terre et son évolution prévisible à court terme. Horizon, hélas, limité à l'année qui vient, selon la volonté de l'exécutif après la parution du Livre blanc de 2013 suivi de son application par la loi de programmation militaire 2014-2019.

Cette navigation à courte vue imposée aux armées pour des raisons bien connues sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'épiloguer ici, ne facilite pas la tâche des chefs militaires dans l'adaptation du modèle d'armée sous la contrainte des contingences. Le défaut de cette posture, qui n'échappe à personne, encore moins au monde militaire, interdit une vision à long terme qui a déserté depuis quelques années déjà la réflexion stratégique, du moins celle des moyens, à défaut de penser les vraies menaces qui pèsent sur les sociétés européennes, au-delà des lieux désormais communs du terrorisme, de la cyberdéfense, de la criminalité organisée, des Etats faillis... Ne faudrait-il pas d'ailleurs réécrire l'analyse stratégique du dernier Livre blanc, au vu des récents événements mondiaux, particulièrement à la périphérie de l'espace européen ?

La présente lettre d'information exhibe la situation actuelle de l'armée de terre à l'automne 2014, telle qu'elle a été présentée au GRAT, avant toute prise en compte des évolutions issues de la loi de programmation en cours, notamment la nouvelle réduction de format des armées, qui se superpose à celle finissante du précédent Livre blanc de 2008, qu'accompagne son lot de réorganisations...

Concernant ces dernières évolutions (nouvelle gouvernance du ministère, réorganisation des structures, réduction des états-majors centraux par leur co-localisation sur le site de Balard courant 2015, dissolution d'unités, etc.) la pensée officielle les explique par la nécessaire « adaptation capacitaire », termes plus raisonnables que ceux de diminution de capacités militaires qu'ils camouflent laborieusement.

Le général d'armée Jean-Pierre Bosser qui a pris ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre au 1<sup>er</sup> septembre, a bien conscience qu'il lui faut proposer un nouveau modèle d'armée pour soutenir cette déflation supplémentaire, celui issu du Livre blanc de 2008 n'étant plus viable.

Au cours des auditions devant les commissions de défense des deux assemblées parlementaires, le CEMAT a tenu un discours ferme et clair sur l'état de l'armée de terre, à partir de quatre constats :

- (1) l'armée de terre dispose encore d'une « gamme complète de capacités complémentaires et polyvalentes ». Environ 22 000 soldats et plus de 3 000

matériels majeurs sont placés tous les quatre mois en posture opérationnelle (8 000 en OPEX, 8 000 en alerte sur le territoire et 6 300 prépositionnés hors du territoire métropolitain) ;

- (2) « l'urgence s'impose comme une probabilité commune de nos interventions », demandant réactivité et disponibilité ;

- (3) le « durcissement des opérations militaires » qui exige individuellement et collectivement des capacités de protection de la force et des hommes. Obtenues par la qualité de la préparation opérationnelle et celle des équipements ;

- (4) la « dégradation brutale de la sécurité nationale et internationale » nécessite la prise en compte du territoire national qui pourrait être l'objet d'agressions selon des modes d'action militaires.

Parallèlement, le CEMAT note des sujets de satisfaction avec l'arrivée de matériels modernes (VBCI, FELIN, Tigre HAD, NH90 *Caïman*, canon de 155 mm *Caesar*, etc.), mais à un rythme qui impose de prolonger VAB, AMX10RC et *Sagaie* ERC90. Il insiste sur l'urgence de la concrétisation d'un nouveau drone tactique et de la notification du contrat SCORPION (blindés intermédiaires et numérisation du champ de bataille). Il insiste également sur la nécessité de remonter le niveau des crédits affectés à l'entraînement opérationnel et à la maintenance des matériels (pris en compte dès 2015).

Avant de conclure, le CEMAT termine son audition par la sensibilisation des élus au moral du personnel, qui reste excellent en opérations extérieures, mais qui souffre de plus en plus en métropole du manque de visibilité sur l'avenir (dissolutions d'unités, qui ? Où ? Quand ? Niveau de la déflation restant à conduire ?), de l'empilement des réformes, de la dégradation des conditions de vie et d'exercice du métier, de l'état de l'infrastructure négligée depuis quatre ans, du système de solde défaillant Louvois, des effets du *dépyramidage*, touchant en priorité les officiers, qui « se heurte à des questions d'acceptabilité et de faisabilité »...

Dans ce contexte qui s'aggrave au fil des ans depuis finalement le Livre blanc de 2008 et notamment la désastreuse *révision générale des politiques publiques* (RGPP) appliquée aux armées, le général Bosser tire la conclusion qu'il se doit de présenter un nouveau modèle d'armée de terre autour des sept brigades interarmes qui subsistent au terme des dissolutions de régiments qu'il souhaite les moins nombreuses possibles. Ne pouvant plus jouer sur les « effets de structure » et se refusant à user de l'« échenillage », le CEMAT s'oriente vers des suppressions de capacités cohérentes (à l'image des sections de reconnaissance des régiments d'infanterie dissoutes d'ici la fin 2015), plus aisées à remonter en puissance le jour venu.

L'actualité toute récente cependant ne laisse pas d'inquiéter puisque le projet de loi de finances rectificative de Bercy de fin de gestion - par l'habituel jeu des annulations et des ouvertures de crédits, des reports de charges et de crédits (CP) sur 2015 - revient à laisser au ministère la charge des surcoûts des OPEX et du dépassement de la masse salariale. Mais, optiquement, la solidarité interministérielle aurait joué au profit de la défense. En fait, les programmes d'investissements en paieront la contrepartie, selon les errements habituels. Rien ne change au fil des ans. Où sont les mâles assurances d'un budget « sanctuarisé »... claironnées avant l'été ? Et pourtant,

il est indéniable que le ministre de la défense a pesé de tout son poids, jour après jour, sur cette fin de gestion avec l'aide vigoureuse et déterminée de la présidente de la Commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale.

*Général d'armée (2S) Jean-Marie Faugère*





*Cliquez sur ce logo  
n'importe où dans le  
document pour retourner  
à la table des matières*

# GRAND RAPPORT

## Armée de Terre 2014





# Les contrats opérationnels de l'armée de Terre

## Des contrats opérationnels adaptés aux ambitions nationales

### Missions permanentes

**Alerte**  
(échelon national d'urgence)

5 000 h.

Projection en 7 jours d'une force interarmées de **2 300 h. à 3 000 km**

**Renfort des forces de sécurité**  
(crise majeure)

10 000 h.

**Moyens adaptés des forces navales et aériennes**

**Prévention**

**Base aux EAU**

+

plusieurs implantations en **Afrique**

### Missions non permanentes

**2 à 3 opérations de gestion de crise simultanées**  
6 à 7 000 h.

**1 opération de coercition majeure**  
15 000 h.  
(avec moyens de commandement et logistique associés)

**Pour y répondre, des moyens et un nouveau modèle d'armée de Terre**



**66 000 hommes projetables**  
**7 brigades interarmes**  
**200 chars lourds et 250 chars médians**  
**2700 véhicules blindés multirôles et de combat**  
**140 hélicoptères de reconnaissance et d'attaque et d'appui**  
**115 hélicoptères de manœuvre**  
**30 drones tactiques**

Disposant de moyens de plus en plus comptés, la modernisation de notre outil de combat aéroterrestre initiée lors de la précédente LPM doit être poursuivie. Le programme SCORPION, qui doit permettre l'indispensable renouvellement des capacités d'engagement au contact de tous niveaux, et leur intégration dans un système cohérent à des coûts maîtrisés constitue donc une priorité.

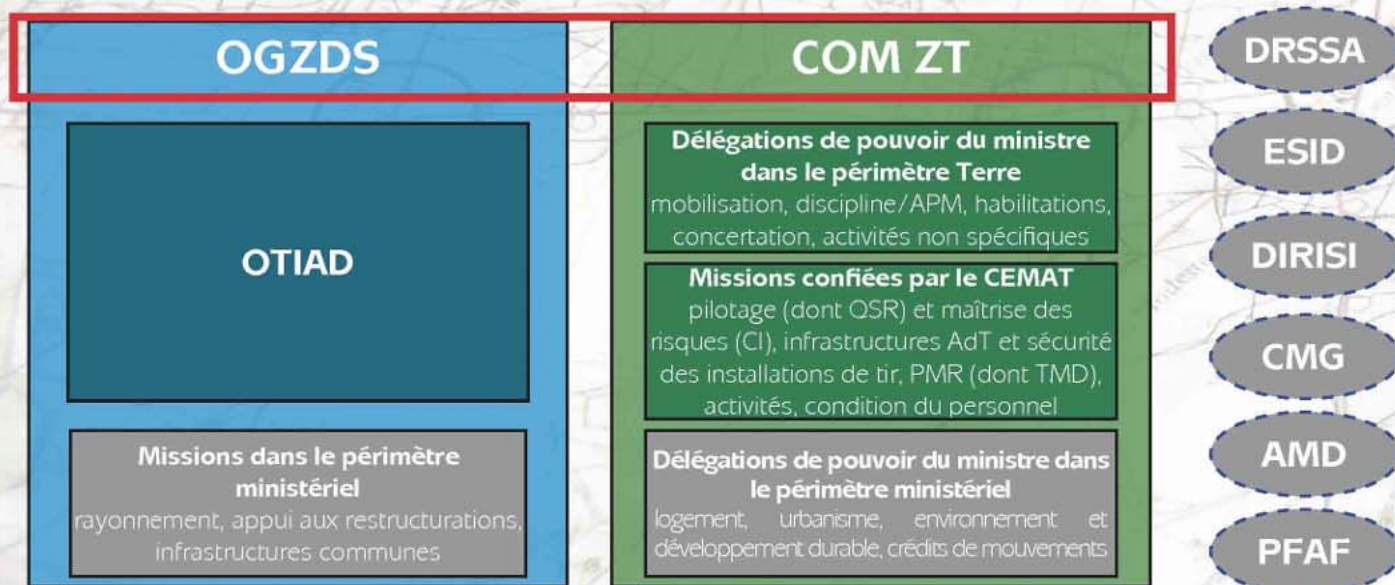


# Le commandant de zone Terre



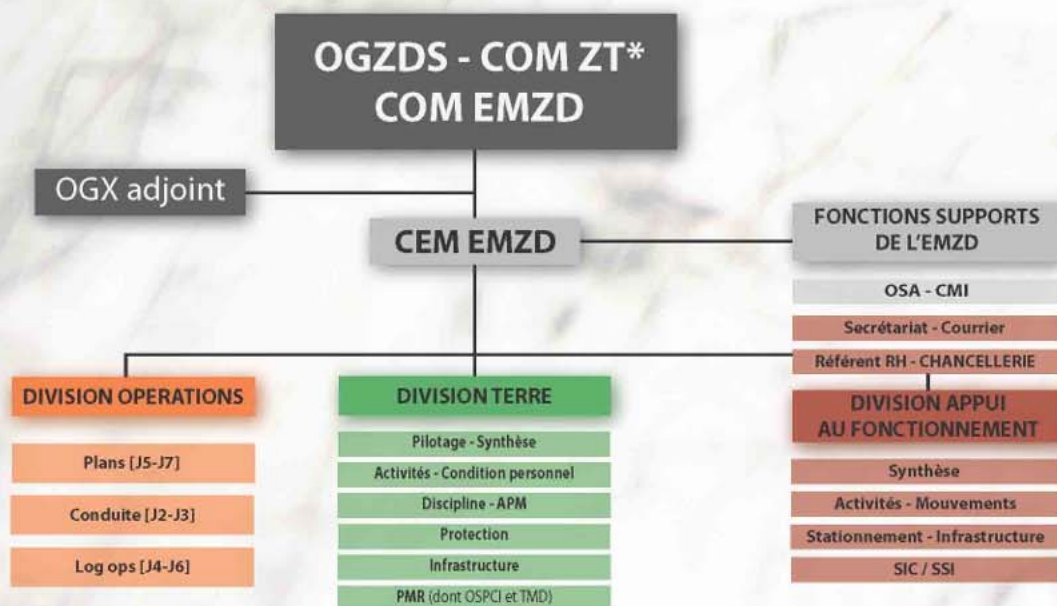
## Relais de commandement du CEMAT et garant de la cohérence de l'action du ministère au niveau zonal

Le commandement zonal est structuré autour d'une autorité interarmées, l'**officier général de zone de défense et de sécurité** (OGZDS) et d'une autorité organique de l'armée de Terre, le **commandant de zone Terre** (COM ZT). Ces deux autorités peuvent être cumulées par un même officier général de l'armée de Terre, qui assure dès lors la cohérence de l'action du ministère au niveau zonal. La plupart des directions des services interarmées disposent également d'un échelon zonal situé dans les mêmes garnisons.



Relais de commandement du CEMAT au niveau zonal, le commandant de zone Terre est également chargé d'assister et conseiller les chefs de corps de l'armée de Terre dans ses domaines d'attributions.

L'**état-major de zone de défense** (EMZD) est constitué à l'été 2014 à partir des EMIAZD et des EMSD pour permettre à ces deux autorités d'exercer leurs attributions. Il est structuré en trois fonctions, l'une dédiée aux missions de l'OTIAD, la deuxième concernant le commandement organique de l'armée de Terre, la troisième regroupant les attributions exercées par ces deux autorités pour l'ensemble du ministère.



\* sauf à Bordeaux, le COMZT est alors l'OGX adjoint



# Les engagements Terre : bilan à l'été 2014

**22 000 combattants de la force terrestre sont chaque jour en posture opérationnelle :**

- engagés en opérations extérieures ou intérieures (≈ 8 000) ;
- prépositionnés hors de métropole (≈ 6 300 dont 3 200 permanents) ;
- en alerte protection ou projection (≈ 8 000).

**Points saillants de l'engagement de l'armée de Terre à l'été 2014 :**

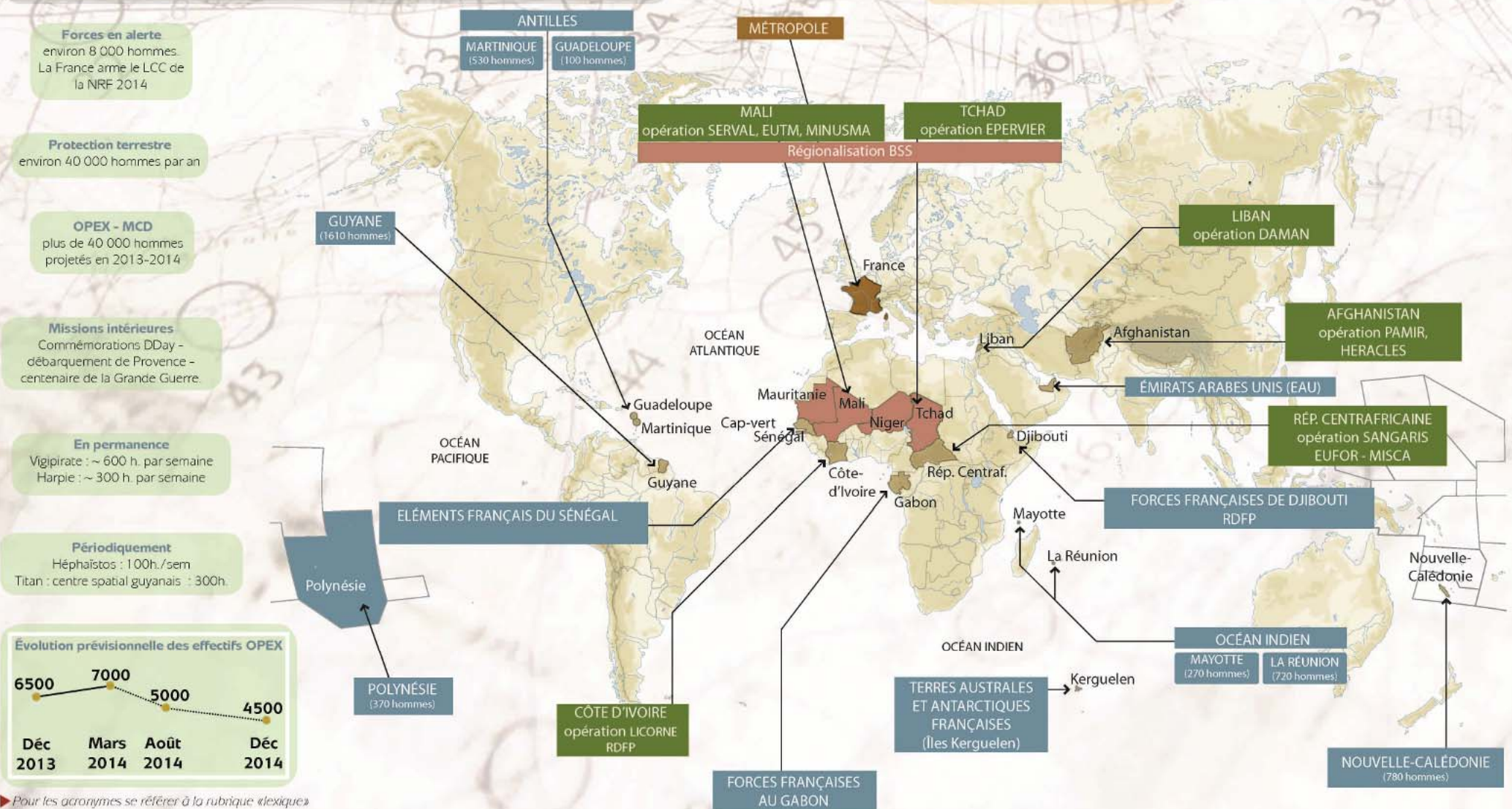
- OPEX : opération SANGARIS - désengagement du Kosovo et de l'Afghanistan - régionalisation des opérations dans la BSS sous commandement unique ;
- OME : redéploiement des forces de présence et de souveraineté ;
- TN : commémorations.

**Afghanistan**  
Poursuite du désengagement.  
Été 2014 : effectif à moins de 200 ;  
fin 2014 : mise en œuvre du format de la contribution française à RSM (Resolute Support Mission).

**Afrique**  
6 700 h. en OPEX/Forces de présence dont 850 permanents.  
- a/c déc. 2013 : opération Sangaris en RCA ;  
- jusqu'à 2 000 h. et 3 GTIA engagés ;  
- décroissance fonction de l'engagement EUFOR et MINUSCA (fin 2014) ;  
- régionalisation du Cdt BSS (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad) avec un format à 2000 h. adT ;  
- RCI : transformation Licome en FFCI pour janvier 2015.

**Liban**  
800 h. Force Commander Reserve et insérés HQ FINUL. Partenariat bien établi avec les forces armées libanaises. Félinitisation du théâtre.

**Kosovo**  
Fin de l'engagement opérationnel le 6 fév. Été 2014 : retrait de la composante LOG et rétrocession du camp Mal Delattre à l'OTAN. Maintien de 3 insérés à la KFOR.



**Forces en alerte**  
environ 8 000 hommes.  
La France arme le LCC de la NRF 2014

**Protection terrestre**  
environ 40 000 hommes par an

**OPEX - MCD**  
plus de 40 000 hommes projetés en 2013-2014

**Missions intérieures**  
Commémorations DDay - débarquement de Provence - centenaire de la Grande Guerre.

**En permanence**  
Vigipirate : ~ 600 h. par semaine  
Harpie : ~ 300 h. par semaine

**Périodiquement**  
Héphaïstos : 100h./sem  
Titan : centre spatial guyanais : 300h.

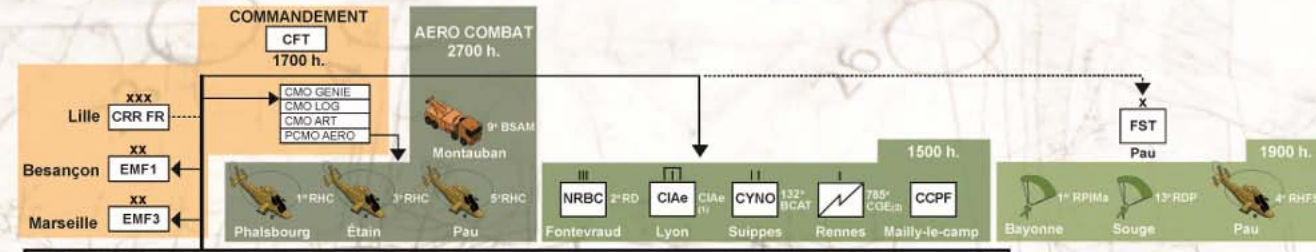


► Pour les acronymes se référer à la rubrique «lexique»



# La force terrestre 2014

Une force opérationnelle terrestre projetable de 70 000 hommes



(1) CIAe : Centre interarmées des actions d'environnement.  
 (2) CGE : Compagnie de guerre électronique.

## 8 BRIGADES INTERARMES 42 300 h.

	Décision	Multirôles	Engagement d'urgence
<b>BLD</b>	Strasbourg (2), Besançon (7) Olivet (12 <sup>e</sup> RC), Verdun (1 <sup>e</sup> RCh) Mourmelon (501 <sup>e</sup> RCC)	Châlons-en-Champagne (1), Clermont-Ferrand (3), Nîmes (6), Poitiers (9) Valence (1 <sup>e</sup> RS), Angoulême (1 <sup>e</sup> RIMa), Marseille (1 <sup>e</sup> REC), Poitiers (RICM)	Varces (27), Toulouse (11) Gap (4 <sup>e</sup> RCh), Tarbes (1 <sup>e</sup> RHP)
<b>INF</b>	Colmar (RMT), Belfort (35 <sup>e</sup> RI) Bitche (16 <sup>e</sup> BC), Colmar (152 <sup>e</sup> RI)	Épinal (1 <sup>e</sup> RTir), Clermont-Ferrand (92 <sup>e</sup> RI), Nîmes (2 <sup>e</sup> REI), Le Mans (2 <sup>e</sup> RIMa) Brive-la-Gaillarde (126 <sup>e</sup> RI), Fréjus (21 <sup>e</sup> RIMa), Vannes (3 <sup>e</sup> RIMa)	Varces (7 <sup>e</sup> BCA), Pamiers (1 <sup>e</sup> RCP) Chambéry (13 <sup>e</sup> BCA), Calvi (2 <sup>e</sup> REP) Annecy (27 <sup>e</sup> BCA), Carcassonne (3 <sup>e</sup> RPIMa), Castres (6 <sup>e</sup> RPIMa)
<b>FDP</b>	Suippes (40 <sup>e</sup> RA), Bourgne (1 <sup>e</sup> RA)	Châlons-en-Champagne (1 <sup>e</sup> RAMa), La Valbonne (68 <sup>e</sup> RAA), Canjuers (3 <sup>e</sup> RAMa), Saint-Aubin-du-Cormier (11 <sup>e</sup> RAMa)	Varces (93 <sup>e</sup> RAM), Tarbes (35 <sup>e</sup> RAP)
<b>DSA</b>	Hyères (54 <sup>e</sup> RA)		
<b>GEN</b>	Valdahon (13 <sup>e</sup> RG), Besançon (19 <sup>e</sup> RG)	Charleville-Mézières (3 <sup>e</sup> RG), Castelsarrasin (31 <sup>e</sup> RG), Laudun (1 <sup>e</sup> REG), Angers (6 <sup>e</sup> RG)	Saint-Christol (2 <sup>e</sup> REG), Montauban (17 <sup>e</sup> RGP) Toulouse (1 <sup>e</sup> RTP)
<b>CFIM</b>	Valdahon, Verdun, Dieuze, Angoulême, Fréjus, Coëtquidan, Gap, Caylus		

## BRIGADES SPÉCIALISÉES 14 900 h.

RENS	TAC	LOG <sup>(1)</sup>
Hagenau	Douai	Montlhéry
Hagenau (2 <sup>e</sup> RH)	Douai (41 <sup>e</sup> RT)	Montlhéry (121 <sup>e</sup> RT)
Mutzig (44 <sup>e</sup> RT)	Thionville (40 <sup>e</sup> RT)	Toul (516 <sup>e</sup> RT)
Hagenau (54 <sup>e</sup> RT)	Lunéville (53 <sup>e</sup> RT)	Auxonne (511 <sup>e</sup> RT)
Chaumont (61 <sup>e</sup> RA)	Issoire (28 <sup>e</sup> RT)	Nîmes (503 <sup>e</sup> RT)
Hagenau (28 <sup>e</sup> GG)	Agen (48 <sup>e</sup> RT)	La Braconnne (515 <sup>e</sup> RT)
		La Valbonne (RMED)
		Toulouse (RSC)
		Montlhéry

## AUTRES FORCES 1700 h.

Corps Européen
BFA
Mülheim (1 <sup>e</sup> RI)
Sarrebourg (3 <sup>e</sup> RH)
Metz

## SMITer 3400 h.

Bruz (2 <sup>e</sup> RMAT)	Draguignan (5 <sup>e</sup> BSMAT)
Muret (3 <sup>e</sup> RMAT)	Nouâtre (12 <sup>e</sup> BSMAT)
Nîmes (4 <sup>e</sup> RMAT)	Clermont-Ferrand (13 <sup>e</sup> BSMAT)
Besançon (6 <sup>e</sup> RMAT)	
Lyon (7 <sup>e</sup> RMAT)	
Mourmelon (8 <sup>e</sup> RMAT)	
Nîmes-Garrigues	

(1) Modules de maintenance à provenir des 6 RMAT.



# Les unités de l'armée de Terre en 2014



## En métropole



Une force opérationnelle terrestre de 78 régiments

- Cette carte présente les unités (commandements organiques, forces, environnement et OVIA Terre) ressortissant organiquement de l'armée de Terre. Seules les portions centrales des unités sont décrites en toutes lettres.
- Pour les acronymes se référer à la rubrique «lexique»



## Outre-mer et étranger

L'armée de Terre est également présente outre-mer au sein des forces de souveraineté (Guyane, Antilles, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Mayotte) et à l'étranger au sein des forces de présence (Sénégal, Gabon, Djibouti, Émirats Arabes Unis).

A la charnière entre les deux LPM (2008-2014 et 2014-2019), l'armée de Terre poursuit en 2014 pour ses formations OME sa manœuvre de restructuration caractérisée par :

■ pour les **forces de souveraineté** : trois points d'appui interarmées (FANC en Nouvelle-Calédonie, FAG en Guyane, FAZSOI à La Réunion et Mayotte) et deux points d'appui à dominante maritime avec une présence terrestre significative (FAA en Martinique et FAPF en Polynésie) ;

■ pour les **forces de présence** : sur le continent africain, la participation aux deux bases opérationnelles avancées à l'Ouest (FFG au Gabon puis FFCL en Côte d'Ivoire) et à l'Est (FFDJ à Djibouti) et aux deux pôles opérationnels de coopération au Sénégal (EFS) et bientôt au Gabon (EFG), et dans la péninsule arabo-persique, une implantation militaire aux Émirats Arabes Unis (FFEAU).

### LES FORCES DE PRÉSENCE 1743 TERRIENS (À L'ÉTÉ 2014)

Trois formations et un groupement de coopération opérationnelle armés à 71% par du personnel en MCD, soit 8 unités élémentaires (infanterie, blindée, artillerie sol-sol et sol-air et génie).

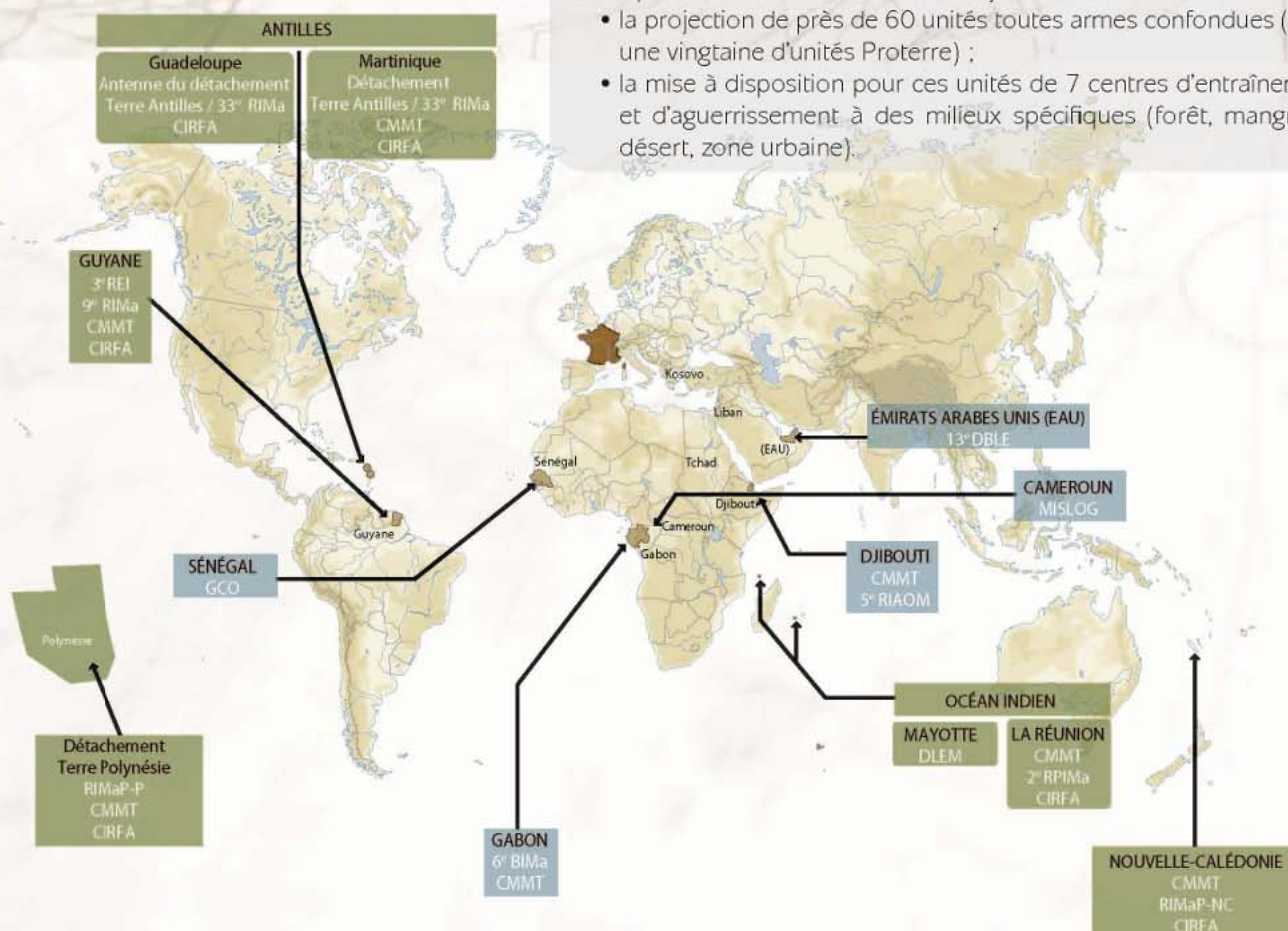
### LES FORCES DE SOUVERAINÉTÉ 3003 TERRIENS (À L'ÉTÉ 2014)

Sept formations dont 2 de la Légion Étrangère (hors celles du service militaire adapté) armées à 51% par du personnel en MCD, soit 17 unités élémentaires (infanterie, génie, artillerie sol-sol et sol-air, Proterre).

### LES CAPACITÉS DE PROJECTION ET D'ENTRAÎNEMENT

Le dispositif terrestre OME assure toujours en 2014 :

- la projection de près de 60 unités toutes armes confondues (dont une vingtaine d'unités Proterre) ;
- la mise à disposition pour ces unités de 7 centres d'entraînement et d'aguerrissement à des milieux spécifiques (forêt, mangrove, désert, zone urbaine).



### ÉVOLUTION DE L'OME - POINT DE SITUATION

Pour les forces de présence, une profonde réorganisation va affecter le dispositif dans le cadre de la nouvelle LPM 2014-2019. Ainsi, la BOA Ouest sera transférée de Libreville à Abidjan pour composer les forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI), les FFG étant dans le même temps transformées en pôle opérationnel de coopération régionale. La BOA Est à Djibouti subira quant à elle une forte réduction de ses moyens et de ses effectifs.

Pour les forces de souveraineté, outre le retrait à l'été 2014 d'une présence terrestre permanente en Guadeloupe, le dispositif général devrait être stabilisé pour l'ensemble des formations.

► Pour les acronymes se référer à la rubrique «lexique»



# Les bases de défense (BdD) et les unités de l'armée de Terre en 2014

La base de défense (BdD) est une « aire géographique administrative » regroupant un ensemble d'unités opérationnelles, de formations et d'organismes du ministère de la Défense. Le groupement de soutien de base de défense (GSBdD) fait partie de la BdD. La BdD IDF a la particularité de compter 5 GSBdD. Chaque BdD est commandée par une armée référente.

## 51 BdD en France métropolitaine dont 33 armée de Terre

BdD	EMSD	Niv	LNM	Lyon-Mont-Verdun	Lyon	2	
AGE	Angoulême	Bordeaux	2	LVB	La Valbonne	Lyon	2
AMS	Angers-Le Mans-Saumur	Rennes	2	LXE	Epinal-Luxeuil	Metz	2
BDX	Bordeaux-Mérignac	Bordeaux	2	MDM	Mont-de-Marsan	Bordeaux	1
BFT	Belfort	Metz	2	MHY	Monthéry	Paris	2
BGA	Bourges-Avord	Rennes	2	MNM	Moummelon-Mailly	Metz	2
BLG	Brive	Bordeaux	1	MRS	Marseille-Aubagne	Lyon	2
BSL	Brest-Lorient	Brest	3	MTN	Montauban-Agen	Bordeaux	2
BSN	Besançon	Metz	2	MTZ	Metz	Metz	2
CBG	Cherbourg	Rennes	2	NCY	Nancy	Metz	2
CCN	Carcassonne	Lyon	2	NMO	Nîmes-Orange-Laudun	Lyon	2
CFD	Clermont-Ferrand	Lyon	2	OAN	Orléans-Bricy	Rennes	2
CLR	Colmar	Metz	2	PAU	Pau-Bayonne-Tarbes	Bordeaux	2
COV	Côte-d'Or	Metz	2	PBG	Phalsbourg	Metz	2
CRL	Creil	Metz	2	RNS	Rennes	Rennes	2
CVI	Calvi	Lyon	1	RSC	Rochefort-Cognac	Bordeaux	2
CVM	Charleville-Mézières	Metz	1	SDC	Saint-Dizier-Chaumont	Metz	2
CZX	Cazaux	Bordeaux	2	SGH	Strasbourg-Haguenau	Metz	2
DGN	Draguignan	Lyon	2	SMP	Poitiers-Saint-Maixent	Bordeaux	2
DIJ	Dijon	Metz	2	STC	Saint-Christol	Lyon	1
EVX	Évreux	Rennes	1	TLN	Toulon	Toulon	3
GAP	Gap	Lyon	1	TLS	Toulouse-Castres	Bordeaux	2
GVC	Grenoble-Anncely-Chambéry	Lyon	2	TRS	Tours	Rennes	2
IDF	Ile-de-France	Paris	3	VLC	Valence	Lyon	2
ISP	Istres-Salon de Provence	Lyon	2	VRN	Verdun	Metz	2
LLE	Lille	Metz	2	VTI	Ventisen-Solenzara	Lyon	1

### Expérimentations relatives au commandement des bases de défense (BdD).

Sous l'impulsion de l'armée de Terre, cette expérimentation a été initiée en janvier 2013, puis étendue à l'été 2013 et à l'été 2014. Visant à renforcer le lien « soutenant-soutenu » et à améliorer la cohésion des armées, en impliquant davantage les chefs opérationnels dans le soutien des BdD, elle est pérennisée dans 10 BdD et consiste :

- à Strasbourg, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant la 2<sup>e</sup> BB ;
- à Grenoble, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant la 27<sup>e</sup> BIM ;
- à Draguignan, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant les écoles militaires de Draguignan ;
- à Nîmes, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant la 6<sup>e</sup> BIB ;
- à Toulouse, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant la 11<sup>e</sup> BP ;
- à Pau, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant la BFST ;
- à Poitiers, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant l'ENSOA ;
- à Coëtquidan, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant les ESCC ;
- à Angers, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant l'école du génie ;
- à Besançon, à confier les fonctions de COMBdD au général commandant l'EMF1.

Il ressort de cette nouvelle organisation du commandement, que la désignation comme COMBdD d'un officier général en situation de commandement est un facteur de sérénité et d'efficacité pour les soutenus et les souteneurs.

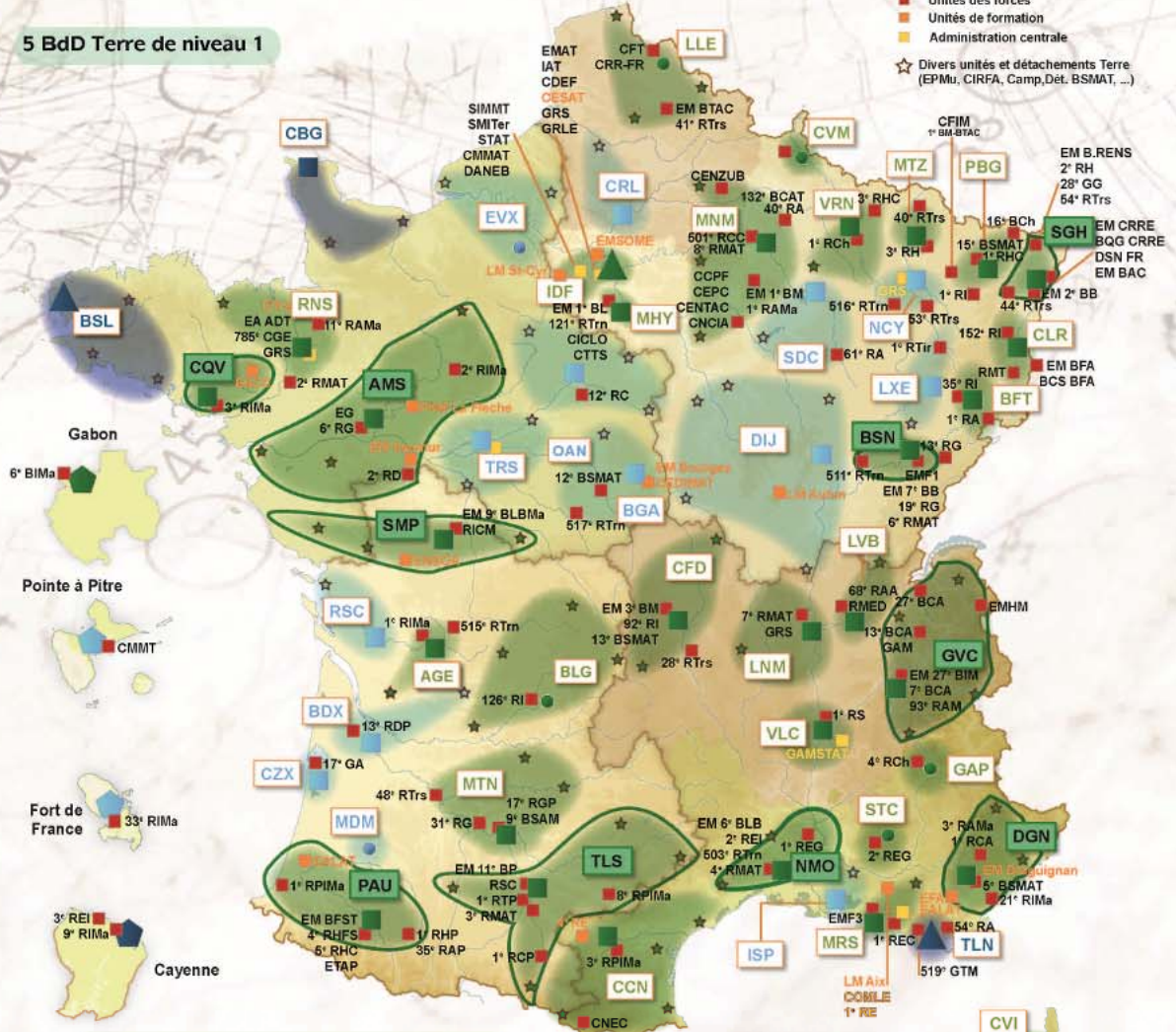
► Cette carte présente les unités (commandements organiques, forces, environnement et OVIA Terre) ressortissant organiquement de l'armée de Terre. Seules les portions centrales des unités sont décrites en toutes lettres.

**GR**  
ANNÉE 2014

- MHY BdD Terre
- EVX BdD Air
- CBG BdD Marine
- DGN Cumul de fonctions pour un OGX Terre
- BdD Type 1
- BdD Type 2
- BdD Type 3
- BdD Type 4
- Unités des forces
- Unités de formation
- Administration centrale
- Divers unités et détachements Terre (EPMu, CIRFA, Camp, Det, BSMAT, ...)

## En métropole, 6 régiments des forces soutenus par une BdD Air et 1 régiment soutenu par une BdD Marine

### 5 BdD Terre de niveau 1



### 5 BdD Terre soutenant une base aérienne



► Pour les acronymes se référer à la rubrique « lexique »



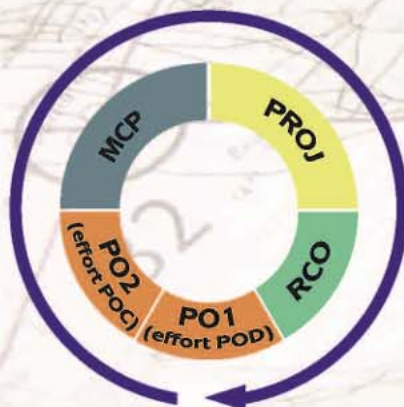
# La différenciation de la préparation opérationnelle

Honorer l'ensemble du contrat opérationnel en optimisant des moyens comptés.

## 1. La préparation opérationnelle est différenciée dans le temps.

Tout le monde ne se prépare pas à tout, et tout le monde n'est pas prêt en même temps.

- Projections
- Remise en condition opérationnelle
- Préparation opérationnelle 1
- Préparation opérationnelle 2
- Mise en condition avant projection

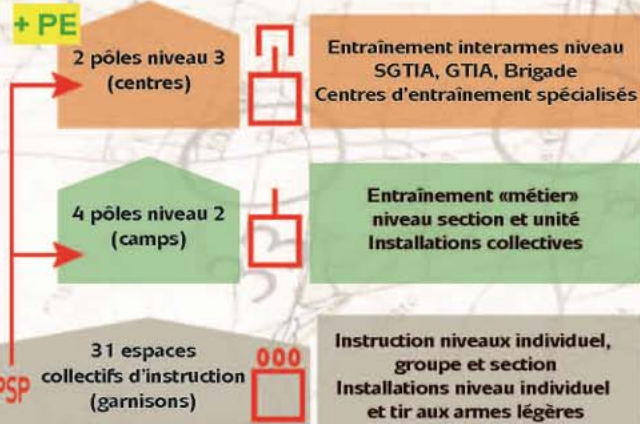


LE CYCLE À 5 TEMPS

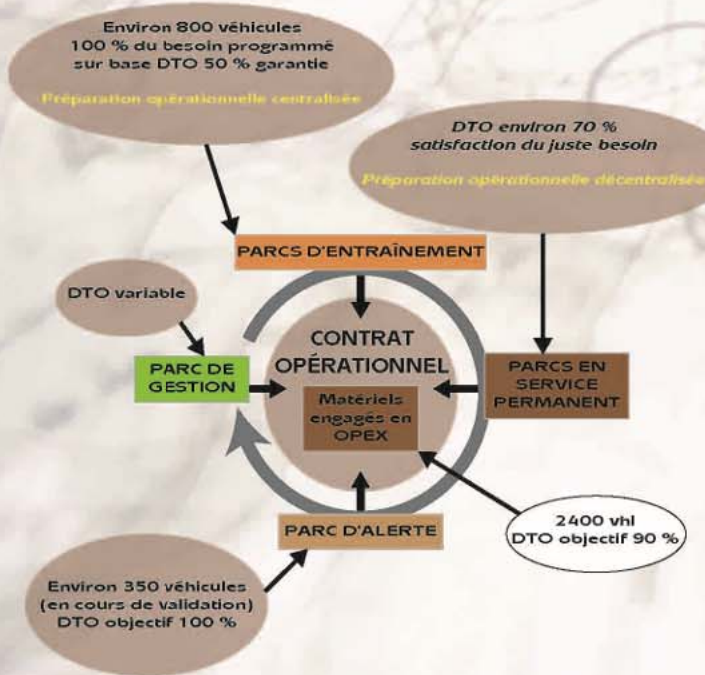
## 2. La préparation opérationnelle est différenciée dans l'espace.

Des espaces d'entraînement rationalisés

Simulation / Substitution



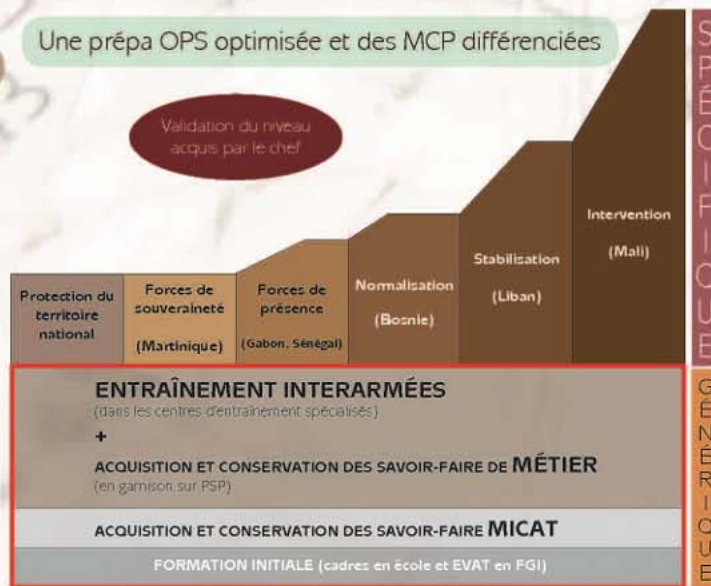
## 3. La préparation opérationnelle est différenciée par rapport aux ressources consenties (PEGP).



## 4. La préparation opérationnelle générique constitue le socle commun qui garantit la maîtrise des savoir-faire fondamentaux.

La préparation opérationnelle spécifique est différenciée par rapport à l'engagement prévu et non selon le type d'unités.

Une prépa OPS optimisée et des MCP différenciées



### La différenciation en 4 points :

1. Tout le monde ne fait pas tout, mais ce qui doit être fait est fait.
2. Tout le monde ne se prépare pas à tout, et tout le monde n'est pas prêt en même temps.
3. Les brigades possèdent des capacités différenciées mais elles sont indifféremment projetables.
4. Grâce à la polyvalence du soldat, la différenciation n'engendre pas d'armée de Terre à deux vitesses.

► Pour les acronymes se référer à la rubrique «lexique»



## Les évolutions du matériel (programmes et acquisitions) - 2013

L'année 2013 est pour l'armée de Terre une bonne année en termes de commandes et de livraisons. 88% des commandes de systèmes d'armes majeurs ont été réalisées.

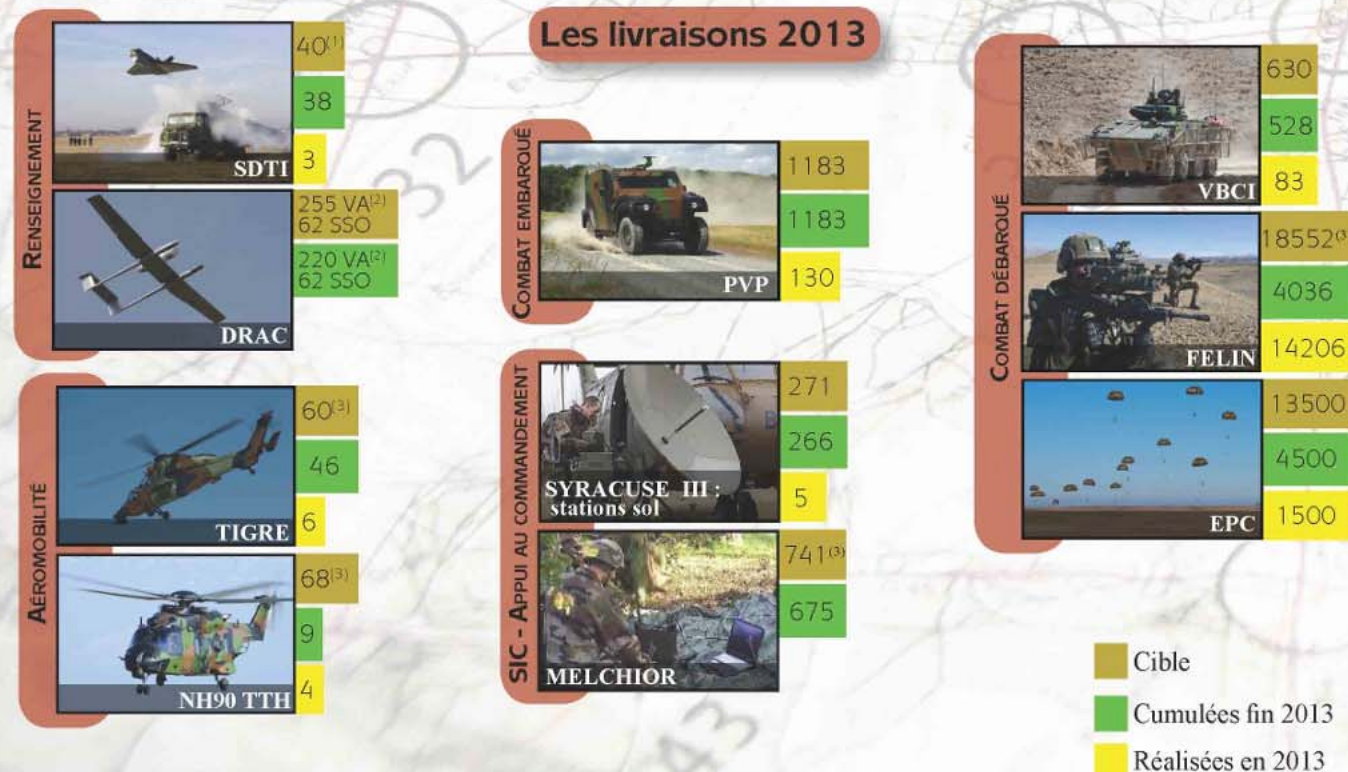
Les matériels non commandés sont :

- 34 stations ASTRIDE ;
- 66 stations MELCHIOR ;
- 200 missiles HELLFIRE ;

98% des livraisons ont été effectuées. Les matériels non livrés ne concernent que :

- 2 Cougars (retard de qualification).

### Les livraisons 2013



### Les commandes 2013





# Les programmes & équipements 2014-2015



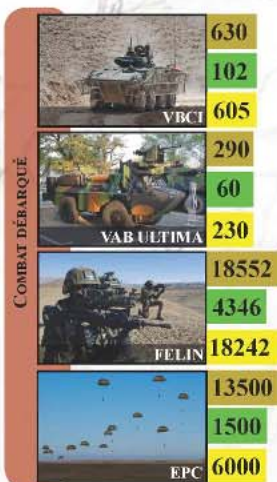
Les investissements 2014 sont relativement élevés (1,7 G€ sur les affaires terrestres, soit 20% du P146) mais peu de matériels nouveaux, à l'exception de 250 camions PPLOG, sont commandés. Les engagements 2014 préparent l'avenir (lancement de l'industrialisation de SCORPION), complètent les parcs récents et traitent les obsolescences des parcs anciens (mise en conformité des PUMA).

En volume, le parc d'équipements de l'armée de Terre, passant de 33 624 à 19 537, a globalement décliné de 42% entre 2008 et 2015. L'armée de Terre a par exemple ainsi perdu :

- 54% de l'artillerie sol-sol, de 624 à 289 canons (-355) ;
- 52% des camions logistiques de 3316 à 1599 camions (-1717) ;
- 44% de chars de bataille de 355 à 200 chars (-155)

La précédente LPM, qui prévoyait un effort sur l'outil de combat aéroterrestre, n'a pas été tenue. Les livraisons d'équipements ont ainsi été inférieures aux prévisions de la loi.

## Les livraisons 2014-2015



## Les commandes 2014-2015



- Cible
- Prévisions 2014-2015
- Cumulées fin 2014

(1) Cible revue à la baisse dans le cadre de la LPM 2014-2019.  
 (2) Parc cible tenant compte de l'attrition pour garantir une capacité de 20 systèmes opérationnels.  
 (3) Véhicule aérien. Parc cible tenant compte de l'attrition pour garantir une capacité de 100 VA opérationnels.  
 (4) Segment sol.  
 (5) Accès par satellite et par transmission hertzienne au réseau de zone et à l'intranet de l'espace de bataille.



# L'évolution des équipements

## Les cibles en équipements majeurs

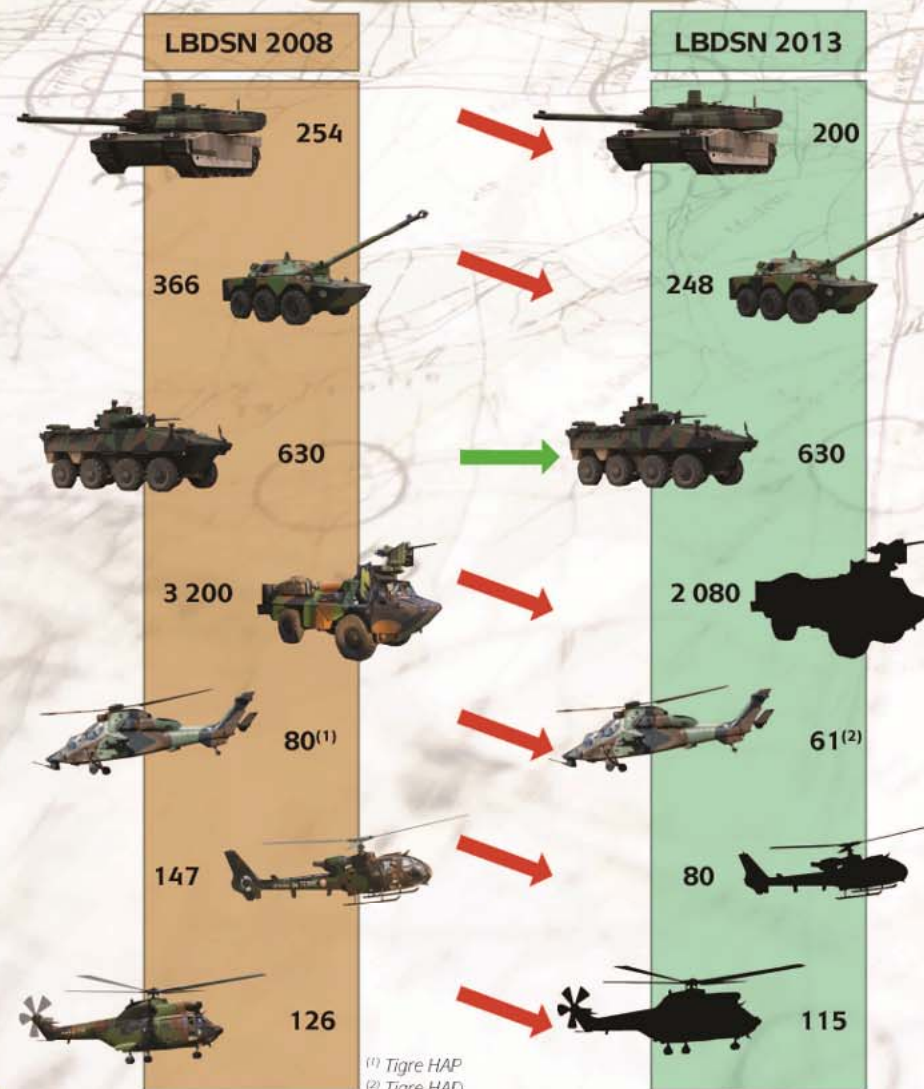


### Une adaptation à conduire pour conserver l'éventail des capacités

Les équipements de l'armée de Terre étaient tous conçus, hier, sur les standards maximums, afin d'être immédiatement aptes à tout type d'engagement de la stabilisation à la coercition.

Demain, moins nombreux, ils seront initialement dédiés à des missions spécifiques de stabilisation, médianes ou de coercition, mais, modulaires, par ajout ou retrait d'équipements tous standardisés, ils pourront être employables dans tous types de conflits.

### Les cibles en équipements majeurs



<sup>(1)</sup> Tigre HAP  
<sup>(2)</sup> Tigre HAD



# Les GTIA SCORPION

## Les unités du contact 2020

Au cœur des engagements au contact avec l'adversaire, l'armée de Terre, grâce au programme SCORPION, renouvelle et améliore significativement les capacités des groupements tactiques interarmes (GTIA) et leurs appuis intégrés. SCORPION, c'est la cohérence capacitaire des forces terrestres futures. SCORPION répond à une ambition, à un besoin et à un impératif.

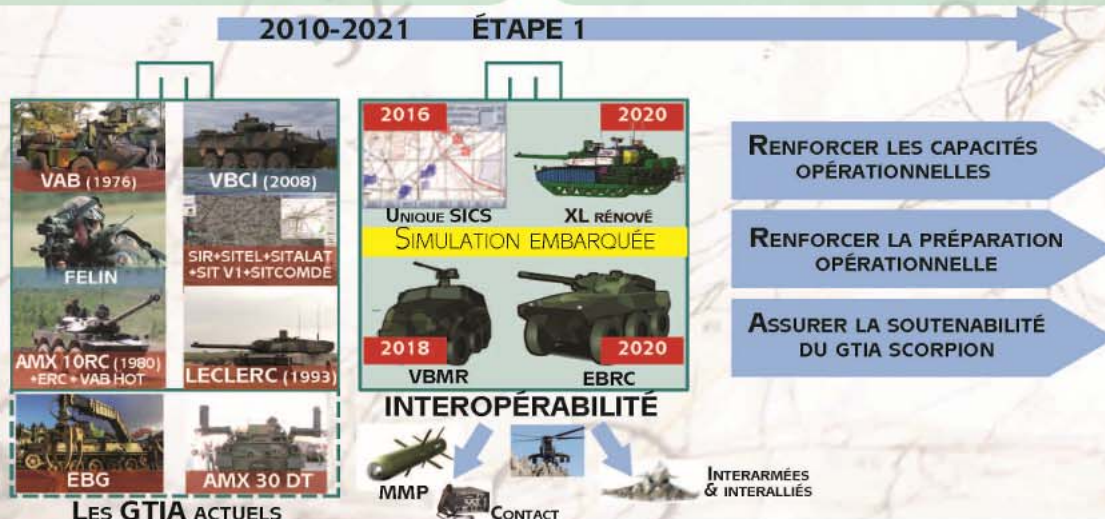
**Pour maintenir l'aptitude de l'armée de Terre à remplir l'ensemble du spectre de ses missions, l'enjeu de SCORPION est double :**

### 1. RENFORCER L'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES FORCES DE CONTACT :

- accélérer et fiabiliser les processus décisionnels ;
- accélérer et prolonger la manoeuvre sous blindage et celle des feux ;
- développer de nouveaux procédés de combat, de préparation opérationnelle et de soutien.

### 2. RÉDUIRE LE COÛT GLOBAL DE POSSESSION DES ÉQUIPEMENTS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT :

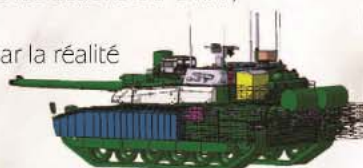
- concevoir simple, standardisé, évolutif ;
- développer la simulation pour un emploi embarqué dès l'entraînement, et pour l'appui aux opérations en OPEX ;
- imposer une approche par kits additionnels évolutifs, des équipements communs, des engins simples et robustes.



**Une ambition pour la France : rester une puissance militaire de premier rang par sa capacité à pouvoir engager ses forces terrestres dans toutes les situations opérationnelles.**

**Un besoin pour le soldat : pouvoir disposer de matériels modernes avec une efficacité opérationnelle accrue, une meilleure protection sans l'alourdir, une plus grande mobilité et des informations plus précises et plus rapidement.**

1. Tous armements servis sous blindage ;
2. Unique système d'information pour le GTIA ;
3. Appui par des capteurs et senseurs ;
4. Protection modulaire et élevée ;
5. Mobilité cohérente avec les actions du GTIA ;
6. Autonomie de 72h ;
7. Appui aux opérations par la réalité augmentée.



1. Choix de la roue ;
2. Équipements communs, kits ;
3. Missile EBRC = MMP de l'infanterie.

**Une exigence pour l'armée de Terre : développer des matériels futurs robustes et évolutifs, dans le cadre d'un modèle capacitaire soutenable dans la durée.**



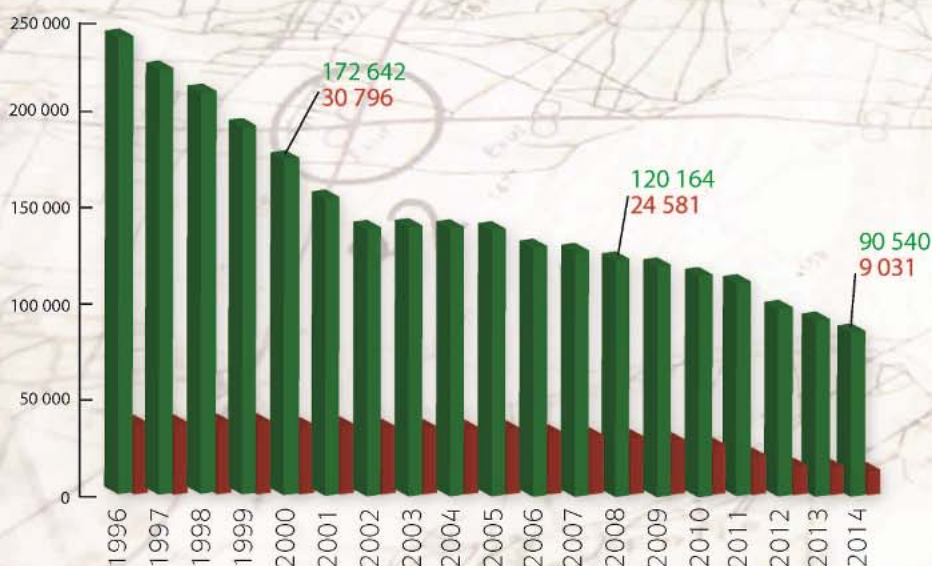
# Les effectifs Terre en organisation 2014



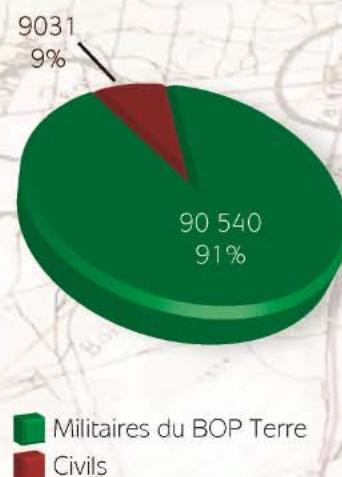
## 2014 : superposition des réformes

L'année 2014 se caractérise par la superposition des mesures liées à la fin de la réforme 2008-2015 avec celles des premières adaptations au futur format des armées défini par le LBDSN de 2013. En matière de politique des ressources humaines, les conséquences importantes d'une contrainte financière accrue ont été par ailleurs prises en compte, entraînant notamment un effort accentué sur les catégories d'officiers et de sous-officiers.

### Évolution de l'effectif de l'armée de Terre



### L'effectif du BOP Terre en 2014



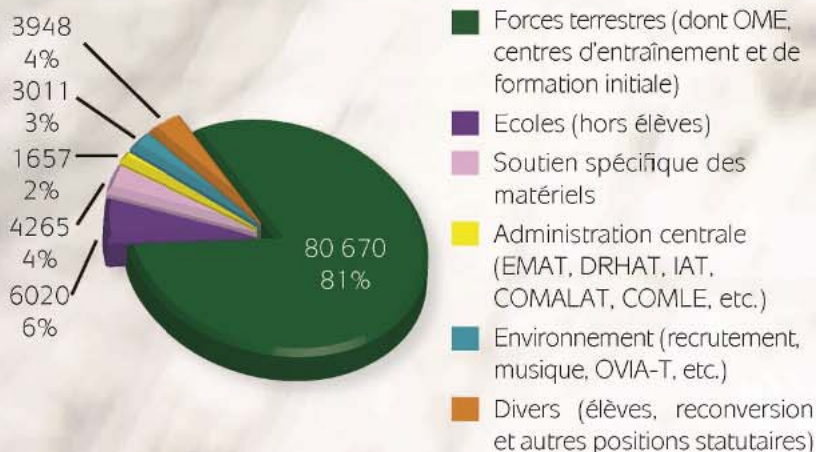
Les effectifs du BOP-Terre en 2014 connaissent de ce fait une déflation globale de 2 569 suppressions et 90 au titre des transferts. Outre les mesures issues de la précédente LPM, ces réductions se traduisent notamment par les dissolutions du 4<sup>e</sup> Régiment de dragons et du 110<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, la suppression d'une compagnie au 2<sup>e</sup> Régiment étranger d'infanterie ainsi qu'une diminution des structures de commandement des régiments d'artillerie.

## Répartition des effectifs : 2014 semblable à 2013

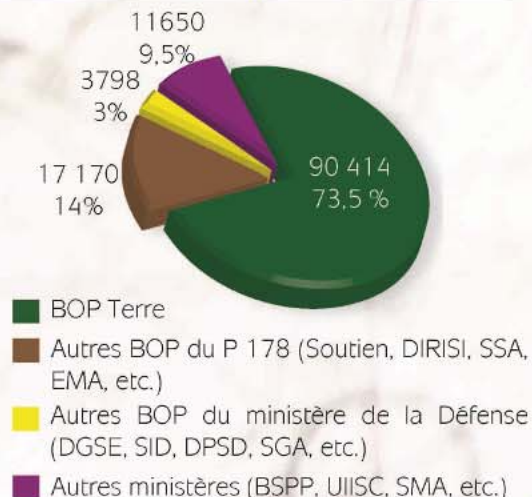
La répartition de l'effectif Terre en 2014 est semblable à celle de 2013 :

- l'effectif du BOP Terre sert essentiellement dans les forces ;
- plus du quart du personnel militaire Terre sert en dehors du BOP Terre.

### Le BOP Terre en 2014 99 571 postes (militaires et civils)



### Le personnel militaire de l'armée de Terre en 2014 123 032 postes



- Pour les acronymes se référer à la rubrique « lexique »
- Cette fiche présente les effectifs en organisation au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

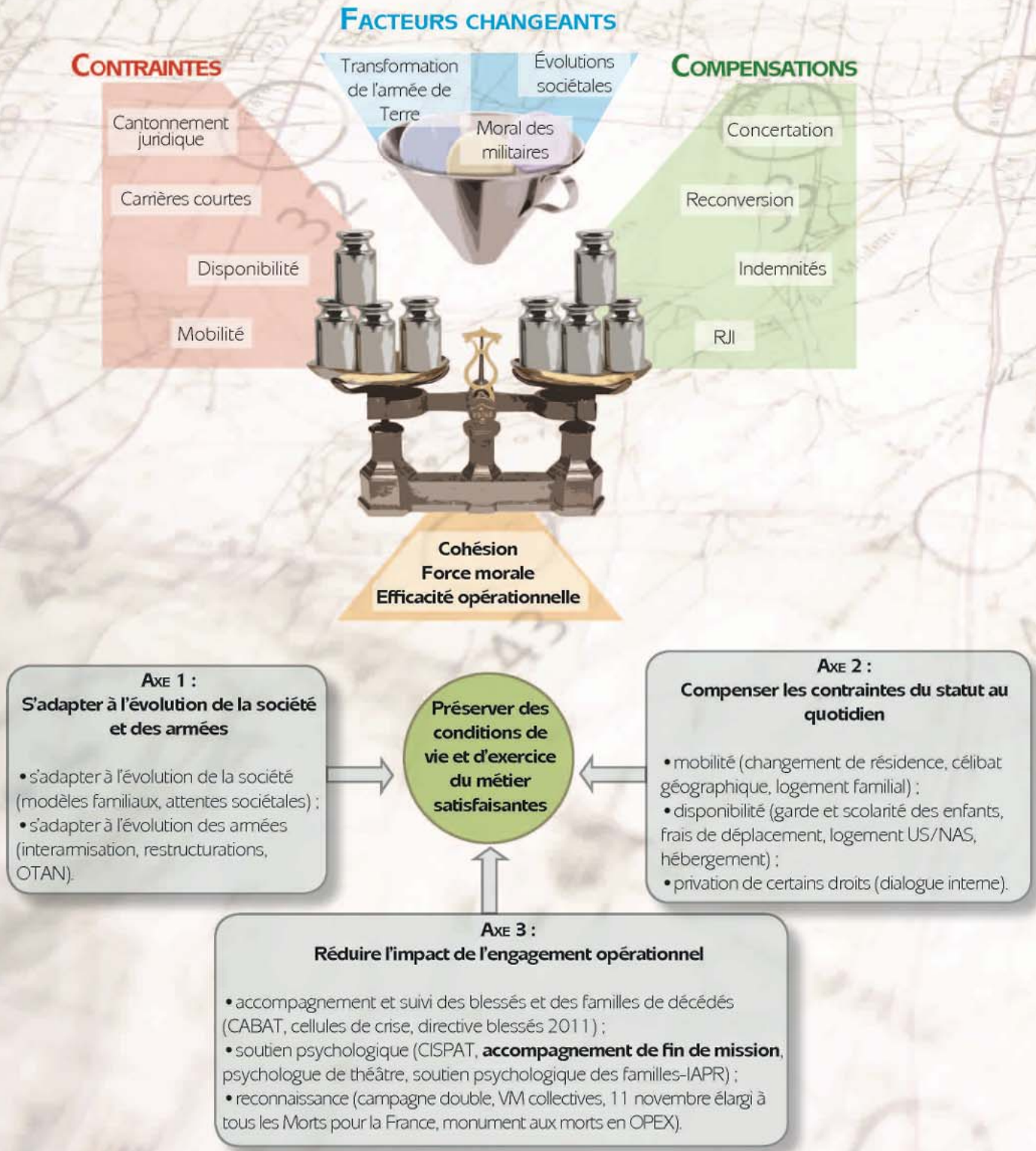


## Un enjeu : les forces morales au combat

La condition militaire est une question de **justice**, mais aussi, et toujours davantage, une question de **survie du modèle** d'armée de Terre professionnelle car elle a un impact sur l'attrait du métier et la fidélisation.

Sa **finalité** : la **cohésion et la force morale au combat**.

Sa **problématique** : **concilier la vie militaire et la vie personnelle et familiale**, sachant que l'écart s'accroît entre les exigences de l'état militaire (disponibilité, mobilité, risque) et les attentes de nos contemporains (temps libre, vie de famille, sécurité et bien-être).

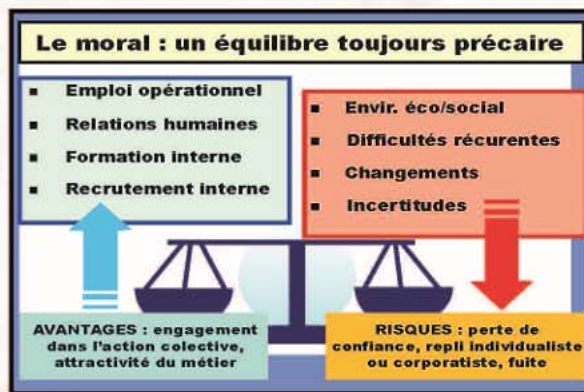




## Focus: le moral, ou la condition militaire telle qu'elle est ressentie

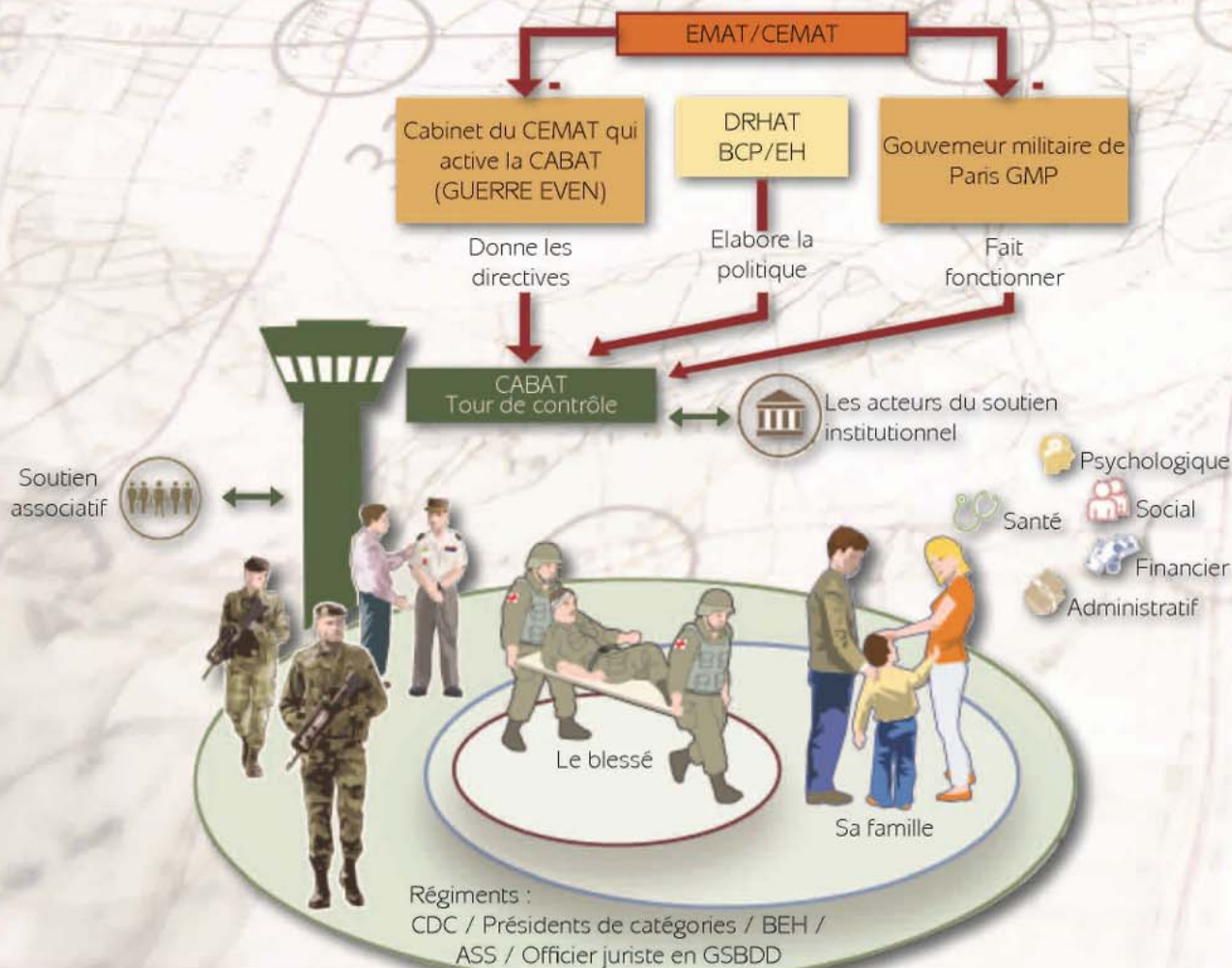
Perspectives : en cas de déséquilibre, sont à craindre la perte d'intérêt pour le métier ainsi que le retrait, soit physique par des départs, soit intellectuel sous forme d'une prise de distance par rapport à l'engagement professionnel.

**Tel est l'enjeu du moral.**



## Focus : le suivi des blessés

Le nombre important d'acteurs institutionnels et paraétatiques a incité l'armée de Terre à renforcer la coordination de l'ensemble du dispositif en accroissant le rôle de ses structures. La cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) est devenue la «tour de contrôle» d'un dispositif qui s'étend jusqu'aux régiments.



## Focus : le soutien psychologique

La directive du 14 avril 2009, qui organise pour l'armée de Terre le soutien psychologique en zone de combat, a bâti un système cohérent d'appui au commandement visant à préparer nos soldats et à les accompagner pendant la mission et au retour avec un suivi dans la durée. Ce dispositif a été complété en 2010 par la formalisation des cellules de crise et, en 2011, par la mise en place d'un dispositif de soutien psychologique des familles ainsi que par une directive sur l'emploi des techniques d'optimisation du potentiel (TOP).

Il comprend désormais :

- la préparation psychologique avant l'opération ;
- le soutien psychologique pendant l'opération ;
- le soutien psychologique au sortir d'opération ;
- le soutien psychologique des familles de militaires en OPEX en Afghanistan.



## Réserve opérationnelle et réserve citoyenne

S'agissant de la réserve militaire, la Loi n° 99-894 du 22 octobre 1999<sup>1</sup> crée deux composantes :

- la **RÉSERVE OPERATIONNELLE** de premier et de deuxième niveau,
  - La réserve d'engagement (*réserve opérationnelle de premier niveau / RO1*) regroupe les réservistes totalement intégrés aux forces d'active dans leurs tâches tant opérationnelles qu'organiques.
  - La réserve de disponibilité (*réserve opérationnelle de deuxième niveau / RO2*) est composée des anciens militaires d'active qui doivent 5 années au titre de la disponibilité.
- la **RÉSERVE CITOYENNE** (RCIT), qui inscrit son action sous le statut de bénévole de service public.

### Les hommes

#### LA RÉSERVE OPERATIONNELLE D'ENGAGEMENT (RO1)

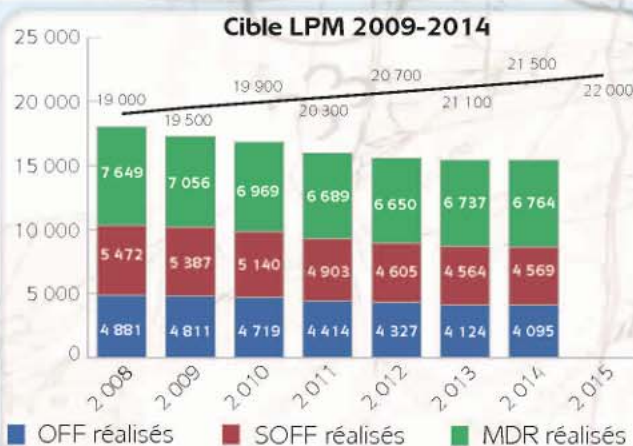
Au 31 mai 2014, l'armée de Terre compte 15 428 réservistes opérationnels.

**Une cible 2015 difficile à atteindre**, en raison de :

- l'impact des **restructurations** qui, depuis 2008, a touché environ 5 400 réservistes, dont un quart a décidé de résilier son contrat ;
- l'**érosion de la population des réservistes issus du contingent** qui reste nettement perceptible, notamment chez les cadres de réserve ;
- les **encoches successives dans les budgets RCS** réserve ont obéré des activités, et par voie de conséquence ont nui à la fidélisation.

**Toutefois, la stabilisation des effectifs** est confirmée depuis 2012 :

- sous l'effet de la politique de sanctuarisation du budget dévolu aux Formations Militaires Initiales de Réserve (FMIR) ;
- qui permet d'offrir une première formation à environ 1 700 jeunes / an ;
- et engendre de facto un dépyramidage du modèle actuel.



#### LA RÉSERVE CITOYENNE (RCIT)

Au 31 mai 2014, l'armée de Terre compte 913 réservistes citoyens.

- soit 813 officiers, 96 sous-officiers et 4 militaires du rang ;

- dont :

- 7 % ont entre 70 et 85 ans,
- 59 % ont entre 50 et 70 ans,
- 32 % ont entre 30 et 50 ans,
- 2 % ont entre 21 et 30 ans.

- dont :

- 83 % sont des actifs ,
- 17 % sont retraités.

- présentant un taux de féminisation de 17 %.

### Les budgets et l'emploi

**La réserve de l'armée de Terre : une réserve d'emploi, peu onéreuse...**

en M€	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Budget théorique LPM 2009-2014	41,9	44,4	46,0	47,6	50,4	55,6	60,1
Budget réel	40,2	41,0	39,6	38,2	38,3	38,3	
Consommation réalisée	90,50 %	100,50 %	99,30 %	99,30 %	103,50 %		
	98,62 %						

<sup>1</sup> Modifiée par la Loi 449 du 18 avril 2006 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense et le décret 2000-1170 du 1<sup>er</sup> décembre 2000 modifié par le décret 1442 du 5 octobre 2007.



# Référentiel des coûts de l'armée de Terre 2014

## Données générales d'activité et de fonctionnement



<b>BOP Terre 2013 HT2</b> 1 463 M€	<b>Budget métier formation 2013</b> 32,9 M€	<b>Impact économique annuel d'un régiment sur le tissu économique local</b> 21 M€
<b>Budget activité opérationnelle forces 2013</b> 265 M€	<b>ISC</b> 83 M€	

MÉTHODE DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA DÉFENSE

## Personnel – Masse salariale

### Personnel militaire (pyramidage BOP 178-0011)

Effectif: 93 139 PM (EMR)*	Pensions comprises	Hors pensions
1 personne	62 611 €	35 982 €
Masse salariale PM	5 832 M€	3 351 M€
10 millions €	160 personnes	278 personnes

### Personnel civil (pyramidage BOP 0178-0011)

Effectif: 8 544 PC (EMR)	Pensions comprises	Hors pensions
1 personne	51 938 €	44 251 €
Masse salariale PC	444 M€	378 M€
10 millions €	193 personnes	226 personnes

COÛT MOYEN PONDÉRÉ D'UN PERSONNEL 61 715 € (PENSIONS COMPRIS) 36 677 € (HORS PENSIONS)

### Effectif moyen et masse salariale d'une formation embrigadée (non TAP ou PN)

<b>Régiment</b>	1000 hommes
<b>Effectif PM</b>	970 = 55/255/660
<b>Effectif PC</b>	30
<b>MS hors pensions</b>	35 M€
<b>MS pensions</b>	55 M€

### Coût de la mobilité du personnel militaire (métropole)

	Officier	Sous officier	Militaire du rang
Coût moyen de changement de résidence T3 (frais de transport de mobilier et frais de déplacement)	2 878 €	2 429 €	1 634 €
Indemnités de mobilité (territoire de destination) T2		3280 €	
Déménagement T3 d'un régiment (dissolution)		2,3 M€	
Indemnité de mobilité T2 pour un régiment (dissolution)		2,2 M€	

## Surcoûts OPEX / MISSINT

### SURCOÛTS OPEX SUPPORTÉS PAR LE BOP TERRE EN 2013

138 M€

### SURCOÛTS MISSINT T3

2,8 M€

\*Effectif moyen réalisé



## Équipements

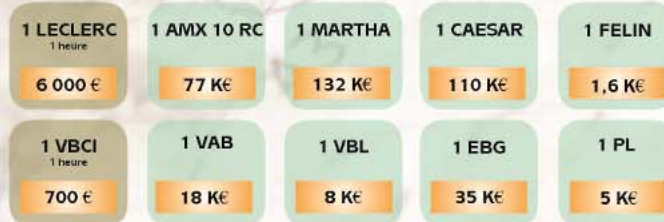
### Coût unitaire des équipements



### Coût unitaire des munitions

	5,56 mm	7,62 mm	25 mm	155 mm CAESAR	Missile Moyenne Portée	30 mm TIGRE	Roquette 68 mm TIGRE	OE 120 mm Leclerc
Coût d'achat 2013	0,31 €	0,61 €	236 €	2287 €	290 K€	145 €	3 270 €	3 634 €

### EPM annuel / matériel



Part XL + VBCI dans l'EPM-Terre  
 ■ XL + VBCI  
 ■ autres matériels terrestres

### EPM annuel / heure de vol



Part Tigre + NH 90 dans l'EPM-aéro  
 ■ Tigre + NH  
 ■ autres matériels

## Soutien de l'homme

Ancienne génération		Nouvelle génération
16,9 €	Veste de combat	62 €
12,7 €	Pantalon de combat	53,6 €
60 €	Chaussures de combat	97,6 €
10,5 €	Gants de combat	31,6 €
38,4 €	Sac de combat	145 €
138,5 €	<b>Total</b>	<b>389,8 €</b>

PAQUETAGE COMPLET COMMUN INDIVIDUEL

2400 €

GILET PARE-BALLE (CIRAS TIGRE)

1700 €

CASQUE COMPOSITE

190 €

RATION DE COMBAT INDIVIDUELLE RECHAUFFABLE (RICR)

10 €



## Activités

### Carburant opérationnel, allègement logistique et développement durable

ISC POUR UNE UNITÉ ÉLÉMENTAIRE D'INFANTERIE, 24 H

7000 €

Matériel	Consommation en litres / 100 Km
← AMX 10 P	100
→ VBCI tout terrain extrême	78
← TRF1 + Tracteur	55
→ CAESAR	35
← TRM 10 000	55
→ PPT	50